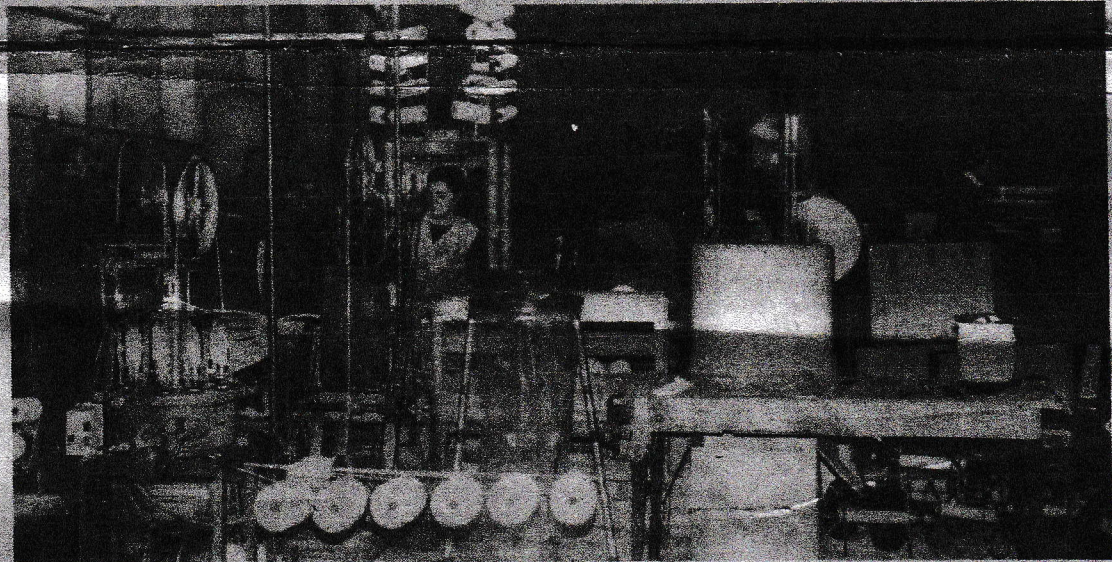


L'amiante a depuis quelque temps auprès des pouvoirs publics des médias bien mauvaise réputation. Son industrie est attaquée de toutes parts. L'amiante pollue-t-il ? On ne voit pas de nuages blancs au-dessus de la décharge ? On ne voit pas de poussière qu'elle projette tant à l'intérieur qu'à l'extérieur est-ce ? C'est maintenant sans doute fini grâce à l'invention de deux Caudebecais, MM. Henri et Pierre Schneider, le père et le fils. Finie la pollution, finie la poussière, et vive l'amiante !

MM. Schneider sont depuis 1971 responsables d'une entreprise familiale, PRODAMIA, installée à Caudebec sur Mer. PRODAMIA transforme l'amiante, c'est-à-dire à partir d'un fil d'amiante déjà filé, donc a priori mais seulement a priori anti-poussière, ils enrichissent cordons, tresses, bourlets, tissus et toute induction électrique. Ce fil est alors revendu en gros à toutes les industries et à toute la population : fabriques de chaudières, d'appareils ménagers, industries métallurgiques, industries chimiques, industries électriques, chantiers navals, marine nationale... PRODAMIA traite annuellement vingt tonnes d'amiante. A ce moment de l'opération la pollution était pratiquement nulle, mais voilà, à la manipulation, dès qu'on installait un joint sur une

Grâce à MM. Henri et Pierre SCHNEIDER ~~caudebecais~~, finies les poussières de l'amiante

André



Une vue de PRODAMIA

chaudière par exemple, la poussière par exemple, la poussière d'amiante s'envolait sans apparentement aucun remède. Depuis six mois, Henri et Pierre Schneider

André

ont fait des recherches avec la mise au point de leur chef d'atelier M. Thuillier pour éliminer ces traces de poussière.

Finalement les Schneider père et fils ont trouvé la solution : à partir d'une âme d'amiante (tresse d'amiante) ils gaine le fil d'un fil de silicose (fil de verre) qui résiste à la chaleur jusqu'à 600° (contre 450° à l'amiante), donc qualité encore accrue. Celui-ci est filé spécialement avec un encolage qui permet après avoir adapté toutes les tresseuses d'obtenir des anneaux dans lesquels passent des fils de silicose traités préalablement au titane.

Les fils de silicose ont une résistance à la chaleur supérieure aux fils d'amiante. Ils ne se détériorent pas. Ils ne polluent pas. Ils ne « poussèrent » pas. La tresse obtenue a emprisonné les poussières d'amiante dans la gaine de silicose. Plus de poussière, ni à la coupe, ni à la fabrication, ni à la manipulation. Le brevet n° 773137 a été déposé officielle-

ment à la Société des Inventions sous le nom de « MATERIAU A BASE D'AMIANTE NE FORMANT PAS DE POUSSIÈRE ». Un test a été effectué chez un très gros client qui fabrique des chaudières. Le client a posé ces tresses spéciales dans ses joints. Depuis six mois, les réactions ont été très positives. Il n'y avait plus de poussière. Le brevet a donc pu être déposé le 17 octobre dernier.

Le produit est supérieur, la résistance technique est supérieure, la poussière est disparue tant au niveau de l'utilisateur, du poseur et du consommateur. Il s'agit véritablement d'une révolution qui ouvre des horizons nouveaux pour le marché de l'amiante, et cette révolution est née à Caudebec-lès-Elbeuf grâce à l'imagination de deux Caudebecais qui ont, l'avenir le prouvera certainement, œuvré grandement pour l'industrie de l'amiante et son marché tant français qu'international.

Alain SAINT-PIERRE.